

Projet intégré final (PROFI)

Code du module	PROFI
Unité capitalisable	Projet intégré et stage(s) 2 (PROST2)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Division artistique - Section image
Diplôme / Certificat	Diplôme de technicien
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

L'élève est capable de rechercher des informations en fonction du projet et de l'énoncé, de se livrer à une analyse de manière autonome, de noter des paramètres importants, de documenter son propre projet ainsi que ses variantes, de réunir l'ensemble des informations importantes par écrit, de les réunir au format imprimé en appliquant une structure indiquée et une mise en page agréable sous l'aspect visuel, de les archiver au format numérique et de les présenter dans une documentation du projet dans le respect des délais.

Obligatoire

Indicateurs

- L'élève réunit des informations à propos du projet, il analyse le résultat de ses recherches, il déduit les paramètres importants, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit.
- L'élève structure ses recherches (analyses à propos du sujet et du contexte culturel, explications à propos de l'idée (intention, motivation artistique, etc.), de son produit et de la technique sélectionnée) et il présente ses réflexions en appliquant une structure indiquée ainsi qu'une composition agréable sous l'aspect visuel.
- L'élève vérifie les recherches qu'il a effectuées à propos de son produit (planche tendance (« moodboard »), carte heuristique (« mind map »), sources d'inspiration, exemples de visuels, recherche stylistique avec éventuellement des essais de prises de vues, repérages, etc.) de manière autonome sous les aspects de la relation avec le projet et de son exhaustivité, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il structure ces informations dans la documentation de son projet en mentionnant l'ensemble des sources.
- L'élève produit une documentation du projet, composée de rédactions écrites et de fichiers vidéo et photo archivés aux formats techniques demandés, dans le respect des délais indiqués et majoritairement au format imprimé.

Socles

- L'élève a produit les contenus indiqués dans l'énoncé à propos des recherches, de l'analyse et du produit qu'il a réalisé dans le respect des délais et des exigences qualitatives, aux formats techniques et graphiques demandés et sous la forme d'une documentation de projet avec la structure indiquée.

L'élève est capable de planifier l'ensemble des étapes requises pour la réalisation du projet, de vérifier la relation avec le projet, d'établir un calendrier, de réunir les étapes par écrit sous forme imprimée en appliquant une structure indiquée ainsi qu'une mise en page agréable sous l'aspect visuel, de les archiver au format numérique et de les présenter dans une documentation du projet dans le respect des délais.

Obligatoire

Indicateurs

- L'élève élabore un concept visuel à partir de ses recherches et de ses analyses, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note les résultats par écrit d'une manière structurée et cohérente.
- L'élève décrit la progression ainsi que l'état recherché de sa production (chronologie, groupe cible, exigences auxquelles doit répondre le produit fini), il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente.
- L'élève décrit la progression du travail ainsi que les étapes de la réalisation du projet de manière structurée, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente.
- L'élève détermine l'envergure de la réalisation de son produit (format de distribution des prises de vues photographiques et vidéographiques, contrôle des aspects légaux et des droits de publication (clauses de non responsabilité), matériaux et techniques de fabrication, coûts, listes de matériel, planification des transports, etc.), il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente.
- L'élève contacte des personnes de manière autonome au cours de la réalisation de son projet (pour des demandes d'autorisations, la prise de rendez-vous, etc.), il documente l'ensemble de ses contacts (nom, adresse et numéro de téléphone des interlocuteurs, e-mails échangés, entretiens téléphoniques, etc.) et il tient compte des commentaires de l'enseignant au sujet du résultat.

Socles

- L'élève a produit les contenus indiqués dans l'énoncé à propos de la planification ainsi que le calendrier pour l'accomplissement des différentes missions de travail de son propre concept conformément au projet, dans le respect des délais et des exigences qualitatives, aux formats techniques et graphiques demandés et sous la forme d'une documentation de projet avec la structure indiquée.

3

L'élève est capable de tirer des conclusions de ses analyses, de réaliser de premières prises de vues, de les évaluer, de sélectionner la variante/l'option la mieux appropriée, de justifier son choix oralement et, le cas échéant, de le noter par écrit.

Sélective

Indicateurs

- L'élève vérifie l'efficacité ainsi que l'exhaustivité de la planification, il se concerte avec l'enseignant pour tirer des conclusions de ses analyses et pour évaluer la réalisabilité de son projet et il note ces réflexions par écrit d'une manière structurée et cohérente.
- L'élève ébauche de premières idées, respectivement il produit des variantes, il procède à une sélection justifiée, il se concerte avec l'enseignant pour tirer des conclusions à propos de ses premières prises de vues et, le cas échéant, il note ces actions dans la documentation de son projet.
- L'élève prend des décisions au cours de son travail à propos de prises de vues supplémentaires à réaliser et de la post-production à venir (post-production vidéo (montage, correction des couleurs, exportation), post-production photographique, respectivement présentation des photos (sélection du mode de présentation/impression et de la mise en page pour l'exposition ou l'ouvrage illustré, traitement des images, édition, avec sous-traitance éventuelle des travaux d'édition impliquant une documentation des recherches, des demandes, de la commande, etc.)), il fait état de ces actions au cours d'un entretien avec l'enseignant et, le cas échéant, il les note dans la documentation de son projet.

Socles

- L'élève s'est concerté à propos de la réalisabilité du projet et des étapes de la production.
- L'élève a réalisé et évalué les premières prises de vues, respectivement des variations.
- L'élève s'est concerté à propos de la sélection des premières prises de vues, il a justifié son choix et, le cas échéant, il l'a noté par écrit dans la documentation du projet.

4

L'élève est capable de réaliser son propre projet de manière autonome, d'accomplir les différentes étapes de travail prévues dans les délais indiqués, de réaliser les prises de vues, de les sélectionner et de les conditionner de manière compétente.

Obligatoire

Indicateurs

- L'élève accomplit les étapes de travail prévues dans le domaine des prises de vues photographiques, respectivement vidéographiques, d'une manière autonome et responsable, il considère régulièrement les commentaires de l'enseignant, il les accepte, respectivement il les met à profit, et le cas échéant, il note ces actions dans la documentation de son projet.

- L'élève se consulte avec l'enseignant pour la sélection définitive des prises de vues photographiques, respectivement du matériel vidéo (premier montage), il l'incorpore à la post-production de manière autonome, il considère régulièrement les commentaires de l'enseignant, il les accepte, respectivement il les met à profit, et, le cas échéant, il note ces actions dans la documentation de son projet.
- L'élève accomplit les étapes de travail prévues dans le domaine de la post-production photographique (traitement des images, travaux d'impression, présentation des photos, etc.), il considère régulièrement les commentaires de l'enseignant, il les accepte, respectivement il les met à profit, et, le cas échéant, il note ces actions dans la documentation de son projet.
- L'élève accomplit les étapes de travail prévues dans le domaine de la post-production vidéo (montage, son, correction des couleurs, exportation, etc.), il considère régulièrement les commentaires de l'enseignant, il les accepte, respectivement il les met à profit, et, le cas échéant, il note ces actions dans la documentation de son projet.
- L'élève sauvegarde l'ensemble des données (nom des fichiers à commencer par le code IAM) sur un disque dur externe, avec une structure de dossiers cohérente:
 - fichiers photo
 - prises de vues au format RAW (et éventuellement au format JPG, en qualité optimale, en parallèle)
 - sélection marquée avec Bridge
 - version finale des images traitées au format TIF (format PSD pour les traitements d'images plus complexes)
 - fichiers vidéo
 - fichiers audiovisuels
 - fichiers exportés au format QuickTime H264 (Full HD 1080p25 qualité maximale)
 - exportations informatives
 - vidéos provisoires ainsi que leurs étapes antérieures (premiers montages exportés)
 - montage final avec son et corrections des couleurs
 - fichiers texte
 - fichiers Word et/ou PDF de la documentation du projet
 - autres documents
 - esquisses éventuelles et/ou storyboards avec listes des plans (« Shotlist »)
 - modèles éventuels pour la présentation des photos (échantillons de papier, essais)
- L'élève vérifie l'intégralité de la documentation de son projet de manière autonome et il la produit dans le respect des délais.

Socles

- L'élève a intégralement réalisé le projet et il a décrit la réalisation de manière détaillée dans la documentation du projet.
- L'élève a obtenu le résultat final prévu de manière compétente, il l'a sauvegardé et il l'a produit dans le respect des délais.

L'élève est capable de comparer la réalisation, respectivement les résultats, de son projet avec la planification, respectivement l'énoncé, de considérer les conseils de l'enseignant et, le cas échéant, d'effectuer des adaptations.

Sélective

Indicateurs

- L'élève vérifie son calendrier pour l'accomplissement des étapes de travail d'une manière autonome et régulière, il fait preuve de flexibilité pour réagir aux modifications des conditions générales et, le cas échéant, il adapte son rythme de travail pour effectuer le travail prévu dans les délais.
- L'élève signale les difficultés qui se présentent au cours de l'accomplissement des étapes de travail de manière autonome, il tient compte des commentaires de l'enseignant concernant la solution des problèmes et il met à profit les solutions proposées sans tarder.
- L'élève vérifie les résultats de ses étapes de travail et de ses prises de vues d'une manière autonome et régulière (analyse intermédiaire), il compare les résultats obtenus aux objectifs de sa production, il soumet ses prises de vues, respectivement ses traitements, à un contrôle sous l'aspect de la qualité technique et conceptuelle, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il effectue les adaptations sans tarder.
- L'élève se livre à l'analyse finale de ses travaux, il compare les résultats obtenus aux objectifs de sa production, le cas échéant il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse ainsi que ses conclusions par écrit dans la documentation de son projet, respectivement en vue de sa présentation, d'une manière structurée et cohérente:
- analyse finale de la sélection définitive des prises de vues photographiques, du traitement des prises de vues photographiques sélectionnées et de l'impression (respectivement de la présentation) des visuels traités,
- analyse finale de la production du film fini et de la post-production,
- conclusions à propos de l'ensemble de la production (évaluation des prises de vues et analyse de la progression jusqu'au produit fini),
- conclusions personnelles/analyse personnelle (impressions positives/négatives à propos de la production).

Socles

- L'élève a régulièrement comparé la réalisation à la planification.
- L'élève a régulièrement soumis l'ensemble des étapes de travail à un contrôle sous les aspects de leur conformité au projet et de leur exhaustivité, il a noté les adaptations et il les a mentionnées dans la documentation du projet.
- L'élève a signalé les imperfections ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur.
- L'élève a accepté les conseils.
- Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises.
- Le résultat final prévu correspond aux indications et aux exigences qualitatives.

L'élève est capable de présenter son projet en se référant à des critères, d'expliquer sa méthode en se référant à des critères techniques et conceptuels, de la justifier et de l'évaluer.

Obligatoire

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'élève applique des techniques de présentation appropriées pour présenter son projet final d'une manière compétente et agréable sous l'aspect visuel.
- L'élève prépare l'ensemble des documents de son projet requis pour la présentation dans le respect des délais, il monte l'installation de présentation, le cas échéant il enregistre l'installation au format numérique et il l'intègre dans son exposé.
- L'élève prépare l'exposé de présentation de son projet par écrit et d'une manière structurée dans les établissements de formation en fonction de critères indiqués, il corrige les fautes d'orthographe et il produit l'exposé sous forme numérique dans le respect des délais.
- L'élève désigne le contexte culturel de son projet, son intention, respectivement sa motivation artistique (concept), la technique sélectionnée ainsi que la méthode appliquée depuis les recherches jusqu'à la réalisation et la postproduction, en passant par la planification (le cas échéant avec les différentes étapes intermédiaires) de manière compréhensible, il justifie ses décisions et il décrit les critères de qualité technique et conceptuelle servant à évaluer les résultats.
- L'élève visualise ses explications avec des fichiers numériques et des fiches de présentation, il répond aux questions de la commission d'évaluation à propos de son projet d'une manière structurée, pertinente et adaptée aux interlocuteurs et il évalue son propre projet de manière constructive.

Socles

- L'élève a monté l'installation de présentation du projet final dans le respect des délais indiqués et il a produit la documentation du projet, l'ensemble des documents demandés ainsi que le nombre minimum de photos et de minutes de vidéo indiqué.
- L'élève a préparé l'exposé de la présentation par écrit dans les établissements de formation, conformément au projet et aux indications, d'une manière structurée et compréhensible, il a corrigé les fautes d'orthographe et il a produit l'exposé au format numérique dans le respect des délais.
- L'élève a présenté le projet oralement devant la commission d'évaluation au moment indiqué en se servant de l'exposé qu'il a préparé et le projet répond aux critères indiqués.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 1/2

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 4